

SASU AP Automobiles
2 Ter Impasse de Bel Air, 34230 Saint-Pargoire
0678493757
apautomobiles34@gmail.com
951 83 75 R.C.S. Montpellier

PROCÈS-VERBAL DE DISSOLUTION D'UNE SASU AVEC LIQUIDATION PAR LE PRÉSIDENT ASSOCIÉ UNIQUE

Le 25 décembre 2023,

A Saint-Pargoire,

En ma qualité de Président et Associé Unique de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) AP Automobiles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 951 833 755, moi, Arthur PIAT, demeurant au 2 Ter impasse de Bel Air, 34230 Saint-Pargoire, déclare la dissolution anticipée de ladite société.

I. Décision de Dissolution :

Conformément aux dispositions légales et statutaires, une assemblée générale extraordinaire a été convoquée le 25/12/2023 à Saint-Pargoire, au cours de laquelle nous avons pris la décision de dissoudre la SASU AP Automobiles. Cette décision a été prise à l'unanimité, en notre qualité d'Associé Unique.

II. Nomination du Liquidateur :

En application de l'article L 227-3 du Code de commerce, je me nomme liquidateur de la société. Le siège de la liquidation est le même que le siège social, à savoir le 2 Ter Impasse de Bel Air, 34230 Saint-Pargoire. J'accepte cette fonction et déclare accomplir les missions qui en découlent, notamment la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

III. Transmission du Dossier de Dissolution au Tribunal de Commerce :

Le présent procès-verbal de dissolution, ainsi que l'inventaire des éléments d'actif et de passif, seront déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Montpellier dans le délai légal de 30 jours suivant la date de l'assemblée générale extraordinaire.

IV. Clôture de la Liquidation :

La clôture de la liquidation interviendra après accomplissement de toutes les opérations de liquidation, et ce, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Fait à Saint-Pargoire, le 25/12/2023.



PIAT Arthur Président Associé Unique

Le présent procès-verbal est établi en un exemplaire unique, faisant foi, destiné à être déposé au Greffe du Tribunal de Commerce.